

UN ACTE DE VANDALISME A MAING

UN MYSTÉRIEUX INDIVIDU A LITTÉRALEMENT SACCAGÉ LES CINQ CLASSES DES ÉCOLES COMMUNALES

Un acte de vandalisme qui a indigné toute la population a été commis à Maing dans des circonstances encore mystérieuses. Un individu s'est introduit dans l'école des garçons, située derrière la mairie et s'est livré dans les cinq classes à un véritable pillage.

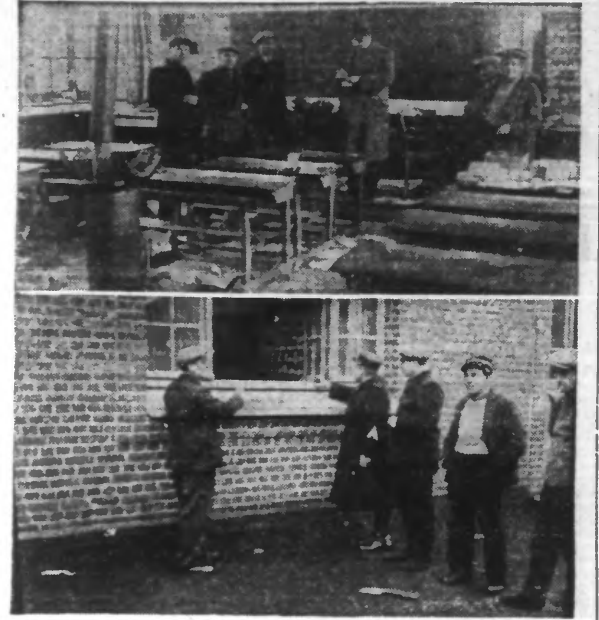
L'affaire fut découverte dimanche vers midi, par l'ouvrier chargé du nettoyage des locaux, M. Henri Fétit, venu prendre un cache-nez oublié par un jeu-

trierme classe, un fer de bêche. Poursuivant les constatations on établit que le vandale devait être un habitué de l'école car il avait pénétré dans les locaux sans effraction. La fenêtre ouverte n'était qu'une mise en scène pour détourner les soupçons, de même que le fer de bêche placé après la découverte de l'affaire, afin de laisser croire qu'il avait servi à fracturer la fenêtre.

Ces différentes constatations devaient restreindre le champ des recherches à ceux-ci s'étaient cependant très difficiles car on ne relevait ni traces ni indices. A qui pouvait-on imputer ce stupide acte de vandalisme ?

On pensa à des jeunes gens et c'est maintenant l'opinion accréditée, surtout après l'enquête à laquelle se sont livrés le chef de gendarmerie Rabut, de Thilant et le gendarme Dubuisson, de Thilant. Le chef Rabut, prévenu hier matin, est arrivé aussitôt sur les lieux où il a rencontré M. Lévan Fernand, maire ; Lévan Gaston, adjoint aux travaux ; Jules Petit, conseiller municipal ; puis le secrétaire d'école, M. Caulier, directeur d'école, qui a estimé les dégâts.

Une piste est actuellement suivie. Souhaitons que l'on puisse arriver à la découverte de l'auteur de ces actes regrettables qui ont profondément ému la population.



EN HAUT : Dans une classe saccagée, M. CAULIER, Directeur d'école, fait l'estimation des dégâts. — EN BAS : M. LEVAN, Maire de MAING, expliquant au Chef de brigade RABUT les premières constatations faites aux écoles à la fenêtre où fut simulée l'effraction.

De élève. M. Petit alla aussitôt avertir le maire, M. Fernand Lévan, qui vint procéder aux premières constatations accompagnée du garde, M. Pagniez.

Les cinq salles de classe avaient été saccagées ; les armoires avaient été ouvertes, les livres, les cahiers, les fournitures scolaires tout avait été enlevé et jeté à travers les vitres. Les bouteilles d'encre, brisées, gisaient sur le plancher, macula, les cahiers avaient été renversés, les tableaux muraux, les dessins des élèves qui garnissaient les murs, avaient été arrachés et jetés à terre. On aurait dit l'œuvre d'un fou.

Le vandale s'était introduit dans l'école en ouvrant la fenêtre de la quatrième classe, celle de Mme Boquet ou les dégâts étaient le plus considérables.

Or dimanche après-midi, plusieurs heures après la découverte de cette affaire, on s'aperçut que l'on avait déposé récemment près de la fenêtre de la qua-

restreindre le champ des recherches à ceux-ci s'étaient cependant très difficiles car on ne relevait ni traces ni indices. A qui pouvait-on imputer ce stupide acte de vandalisme ?

On pensa à des jeunes gens et c'est maintenant l'opinion accréditée, surtout après l'enquête à laquelle se sont livrés le chef de gendarmerie Rabut, de Thilant et le gendarme Dubuisson, de Thilant. Le chef Rabut, prévenu hier matin, est arrivé aussitôt sur les lieux où il a rencontré M. Lévan Fernand, maire ; Lévan Gaston, adjoint aux travaux ; Jules Petit, conseiller municipal ; puis le secrétaire d'école, M. Caulier, directeur d'école, qui a estimé les dégâts.

Une piste est actuellement suivie. Souhaitons que l'on puisse arriver à la découverte de l'auteur de ces actes regrettables qui ont profondément ému la population.

A HAUTMONT un mari jaloux blessa de deux coups de couteau celui qu'il croit être son rival

Un sauvage agression a mis en émoi le paisible quartier de la rue de la République à Hautmont. Un mari rencontrant son rival se rua sur lui et le blessa de deux coups de couteau.

Trois ménages démis

Boutreau Paul, le triste héros de cette tragédie, est depuis deux mois séparé de son épouse qui, à la suite d'une scène de violence, quitta le domicile conjugal avec ses deux enfants pour se réfugier chez son beau-frère.

Ce départ brusqué ne fut certes pas du goût du mari qui à différents reprises tenta de ramener sa femme au domicile conjugal mais sans résultat.

Dès lors l'homme s'adonna à la boisson davantage encore et vint à sa femme une haine farouche.

Exerçant une surveillance de tous les instants, il s'aperçut bientôt qu'un de ses anciens amis, M. Van Schoors, qu'on rendait de nombreuses visites à la maison où s'était réfugiée la femme de Boutreau, lui avait été enlevé.

Ces fréquentes visites ne furent pas sans influencer le caractère de Boutreau qui conçoit bientôt, comme il le déclare aux enquêteurs, une "infinie haine" de son épouse. Dès lors les deux hommes se disputent pour ce qui est de la femme.

Voici deux mois déjà, il se rendit au domicile de son beau-frère où il mit la maison à sac, cassant tout ce qui se trouvait à sa portée. Ce dernier fut condamné à deux mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel d'Avènes. Naturellement, loin de se calmer, sa colère ne fit qu'augmenter. Ce dimanche, il associa dans cette haine qu'il portait à sa femme et à Van Schoors, son beau-frère, Joseph Pierquin, qui lui aussi, vit depuis plusieurs années séparé de sa femme. Ce dernier habitait normalement rue du Fort, avec une femme Balleux Juliette.

Dès lors, ce fut pour tous une vie de craintes, chacun s'épaulant, se surveillant, craignant voir surgir Boutreau à tout moment et ce qui devait arriver arriva. La rencontre se produisit à l'improvise, par un soir de brouillard. Il y eut quelques horions, une lame de couteau brilla, et un homme resta étendu sur le sol.

« Je te tuerais ! »

Il était environ 17 h. quand Joseph Pierquin se rendit, comme il en a l'habitude chaque soir, près des brasseries Gilet, attendre à la sortie son amie et sa femme. Arrivé à ce moment, il fut rejoint par son rival. Ce dernier, qui se trouvait en effet employé par cette entreprise, Pierquin croisa son beau-frère qui paraissait très excité.

Après un échange de mots et quelques injures furent échangées, puis chacun se fut de son côté.

Un quart d'heure à peine s'était écoulé, quand de nouveau Boutreau apparut. Il passa devant son beau-frère qui stationnait en face du Café du Rond-Point. Cette fois, ce fut en des termes plus menaçants que les deux beaux-frères s'interrogèrent. « A te tuerais-tu », dit le premier, « à te tuerais-tu ? »

Puis une seconde fois les deux beaux-frères se séparèrent. Peu après, M. Boutreau et Juliette Balleux vinrent rejoindre Pierquin et tous trois se dirigèrent vers le domicile de Mme Boutreau rue Faldernbe en suivant la rue de la République.

A coups de tisonnier...

Tout à coup, et alors que chacun ne s'attendait à rien, Boutreau surgit de l'ombre, brandissant un tisonnier. Il se

restreindre le champ des recherches à ceux-ci s'étaient cependant très difficiles car on ne relevait ni traces ni indices. A qui pouvait-on imputer ce stupide acte de vandalisme ?

On pensa à des jeunes gens et c'est maintenant l'opinion accréditée, surtout après l'enquête à laquelle se sont livrés le chef de gendarmerie Rabut, de Thilant et le gendarme Dubuisson, de Thilant. Le chef Rabut, prévenu hier matin, est arrivé aussitôt sur les lieux où il a rencontré M. Lévan Fernand, maire ; Lévan Gaston, adjoint aux travaux ; Jules Petit, conseiller municipal ; puis le secrétaire d'école, M. Caulier, directeur d'école, qui a estimé les dégâts.

Une piste est actuellement suivie. Souhaitons que l'on puisse arriver à la découverte de l'auteur de ces actes regrettables qui ont profondément ému la population.

UNE RÉUNION DE LA COMMISSION HISTORIQUE DU NORD

La Commission de conciliation s'est réunie à la Préfecture du Nord

La Commission départementale de conciliation, après avoir entendu les délégués patronale et ouvrière des établissements Boucquet et Wincelmans fils, fabrique de carreaux céramiques à Lomme.

Enregistré avec satisfaction que les représentants des employeurs des établissements susdits se déclarent disposés à contresigner la convention collective signée le 7 décembre 1937 par la délégation ouvrière et la Société Générale de Carrelages, à l'état entendu qu'en ce qui concerne les salaires des établissements Boucquet et Wincelmans fils, un accord sera, l'accord social intervenu, annexé à la convention collective en vue d'établir la liste des catégories professionnelles avec, en regard, le taux de salaire pour chacune de ces catégories.

Un historique des graveurs lillois

M. Vandalle reprend la revue des graveurs lillois ; après les Vallant, il n'y a à mentionner au 17^e siècle que J.-B. Monnoyer, plus connu comme peintre que comme graveur.

Sur une vingtaine qu'on trouve au XVIII^e siècle, sont à retenir les Merché, Derand, les Helman, Romé Delvaux, Liénard, Wallaers, Wicar. Les Masquellier ne sont pas de Lille, mais de région toute proche. La plupart de ces graveurs ont commencé leurs études aux écoles académiques de notre ville.

Au XIX^e siècle, Porret, graveur sur bois, forma des élèves et jout d'une notoriété. Alphons Lenoir, graveur en tailleur, doué, fut un excellent technicien.

Les plus remarquables de ces derniers temps sont Pennequin et Bouchery. Ce dernier, aquafortiste, est vraiment le graveur attiré des monuments de la Ville et de ses environs. Son œuvre est une sorte de musée en miniature, sa pointe alerte à l'illustration de plusieurs ouvrages faisant revivre son passé. Les fêtes du tricentenaire de la consécration de la Ville à N.-D. de la Treille lui ont permis de réaliser un ouvrage de cette position, qu'on a pu admirer cette année même à l'Exposition des Artistes Lillois.

LES CONFLITS DU TRAVAIL

La Commission de conciliation s'est réunie à la Préfecture du Nord

La Commission départementale de conciliation, après avoir entendu les délégués patronale et ouvrière des établissements Boucquet et Wincelmans fils, fabrique de carreaux céramiques à Lomme.

Enregistré avec satisfaction que les représentants des employeurs des établissements susdits se déclarent disposés à contresigner la convention collective signée le 7 décembre 1937 par la délégation ouvrière et la Société Générale de Carrelages, à l'état entendu qu'en ce qui concerne les salaires des établissements Boucquet et Wincelmans fils, un accord sera, l'accord social intervenu, annexé à la convention collective en vue d'établir la liste des catégories professionnelles avec, en regard, le taux de salaire pour chacune de ces catégories.

Un historique des graveurs lillois

M. Vandalle reprend la revue des graveurs lillois ; après les Vallant, il n'y a à mentionner au 17^e siècle que J.-B. Monnoyer, plus connu comme peintre que comme graveur.

Sur une vingtaine qu'on trouve au XVIII^e siècle, sont à retenir les Merché, Derand, les Helman, Romé Delvaux, Liénard, Wallaers, Wicar. Les Masquellier ne sont pas de Lille, mais de région toute proche. La plupart de ces graveurs ont commencé leurs études aux écoles académiques de notre ville.

Au XIX^e siècle, Porret, graveur sur bois, forma des élèves et jout d'une notoriété. Alphons Lenoir, graveur en tailleur, doué, fut un excellent technicien.

Les plus remarquables de ces derniers temps sont Pennequin et Bouchery. Ce dernier, aquafortiste, est vraiment le graveur attiré des monuments de la Ville et de ses environs. Son œuvre est une sorte de musée en miniature, sa pointe alerte à l'illustration de plusieurs ouvrages faisant revivre son passé. Les fêtes du tricentenaire de la consécration de la Ville à N.-D. de la Treille lui ont permis de réaliser un ouvrage de cette position, qu'on a pu admirer cette année même à l'Exposition des Artistes Lillois.

L'Arbre de Noël chez les Mutiles et Invalides belges

La section locale des mutilés et invalides de guerre a organisé dimanche après-midi, dans la salle du Foyer des Mutiles, un arbre de Noël à l'intention des enfants de ses membres.

M. Van Laere, président, entouré de M. Mourman, président de la F.N.I. de Mouscron, et de MM. Gibon, président de l'Union des Mutiles de Roubaix ; Debove vice-président de l'Union des sociétés belges de France ; Deloos, président de la F.N.C. Belge de Roubaix-Tourcoing.

Une section du « Petit Monde Artistique » prêtait son concours à la fête et fut chaudement applaudie.

M. Van Laere, dans une courte allocution, présenta ses remerciements aux organisateurs de la fête et ses souhaits de bienvenue à l'assistance. Après quoi une soixantaine d'enfants participèrent à une distribution de vêtements, jouets et friandises.

Le banquet de la Société des Beaux-Arts de Roubaix-Tourcoing

A l'occasion de sa deuxième exposition, dont le succès a été très brillant, la Société des Beaux-Arts de Roubaix-Tourcoing s'est réunie dimanche après-midi, en un joyeux banquet servi au café des Arènes, rue du Marchal-Foch.

M. Philippe remercia ses invités des sympathies qu'ils ont témoignées à la société. Il souligna le rôle joué par le président d'honneur et l'activité féconde de l'animateur de l'exposition, M. Emile Lhoest.

Après un toast de M. Edmond Lecat, M. Paul Dervaux félicita les artistes du grand succès de leur manifestation de 1938, et progressa sur celle qui eut lieu l'an dernier, à Tourcoing. Il en reporta le mérite sur M. Philippe, dont le dévouement aura sa récompense.

RÉUNION DE LA SOCIÉTÉ DES JARDINS OUVRIERS

La coquette salle des fêtes du groupe scolaire « Linné » s'est trouvée trop petite, samedi dernier, pour recevoir les sociétaires venus à l'assemblée générale de la section locale. M. Maes, pianiste, se fit applaudir à plusieurs reprises avant que M. Bocquet n'ouvre la séance par la lecture d'un rapport.

UN PIETON BLESSE EN TOMBANT

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, un colporteur, M. René Pérat, 31 ans, domicilié 185, rue du Cartigny, passait rue d'Alger vers minuit. On le vit qui occasionna une chute du piéton qui se blessa à l'orbite et du recevoir les soins de M. le docteur Deléclis, qui délivra un bulletin d'admission à l'hôpital « La Fraternité ».

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira en assemblée générale pour la quatrième session de 1938 (deuxième séance), mercredi 30, à 18 h. 30, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. le Maire.

LE DÉSESPOIR D'UN MÉDECIN

En traversant son salon dans l'obscurité, un médecin de Carreux-Les-Mines fit choir un fort beau buste d'Hippocrate qui se fracassa sur le plancher. Absent, le médecin se précipita vers son domicile, trouva son mari et ses lamentations, la femme du médecin s'empressa d'aller lui acheter un bol d'huile de Wondra. La pile inoxydable Wondra ne s'use que si l'on s'en sert.

Débat d'incendie dans une usine

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier matin vers 10 h. 15, dans la salle de tissage de la fabrique Auguste Lepoutre et Cie, 20, rue St-Antoine. Pour une cause inconnue, des flammes jaillirent subitement d'un métier à tisser mais avant que le foyer fut pris en extension, il était rapidement éteint par le personnel de l'établissement qui s'en rendit assez facilement maître à l'aide de seaux d'eau.

CINÉMA NOËL

LES QUINZUPLETTES DIONNE dans Le Médecin de Campagne

TRAIN DE PLAISIR UN DESSIN ANIMÉ

LA SAINT-ÉLOI A L'AMICAL PROFESSIONNELLE DES CHAUFFEURS-CONDUCTEURS

Les membres de l'Amicale ont fêté Saint-Eloi au cours d'un banquet donné dimanche soir, chez M. V. Albert Vanlerbergh, entouré du secrétaire, M. Vandermieren Victor, et du trésorier, M. Léon Bourguignon. La présence de nombreuses épouses de sociétaires jeta une note gaie sur cette assemblée.

LA SAINTE-CÉCILE à la Clique scolaire et post-scolaire

La Clique scolaire et post-scolaire de la P.A.L. a célébré dimanche la fête de Sainte-Cécile. Réunis à 11 h. au café Bouzin, angle des rues Cugnot et Epéule les musiciens firent leur promenade traditionnelle dans les rues populaires du quartier « L'Épéule ».

LILLE L'INDEPENDANTE

à plus importante Singsingier Mémorial de France à l'occasion de la Fête de Noël, des milliers de personnes ont assisté à la soirée.

HIPPODROME DE ROUBAIX

A l'occasion des fêtes du 1^{er} de l'an, les 30, 31 et 1^{er} janvier, matinée et soirée, il sera présenté le plus important spectacle de tournée, une production Terris ; « Et la vie continue ». C'est la revue à grande mise en scène, 35 artistes, 30 décors, 300 costumes, de Mme B. Rasini.

Sociétés et Comités

GRUPE ARTISTIQUE JULES GUESDE. — Ce soir sera donné à 8 h. 30, au Théâtre de la Ville, la représentation de « Les Fabricants ». Les artistes désirant assister au spectacle sont priés de se rendre au Théâtre de la Ville, de 19 à 20 h. De service : MM. Lecocq et Barrene.

WASQUEHAL

Un jeune virtuose accordéoniste

Nous apprenons qu'un de nos jeunes concitoyens, M. André Luy, âgé de 15 ans et demi, accordéoniste virtuose, 6, rue Philippe Lebon, vient de se faire inscrire pour les éliminatoires du championnat mondial qui se déroulera à Paris en 1937.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

BOKE. — Académie des Sports. — En raison de la fête de l'an, le paiement des allocations aux chômeurs aura lieu exceptionnellement jeudi 21, à 9 heures, à la salle des fêtes de la mairie et à 14 h. à la salle de la mairie de Capreau. Aujourd'hui, à 8 heures, pointage à la mairie et à 14 heures, au Capreau.

ETAT CIVIL

Naissances. — Jean-Jacques Bobillier, de Fiesse-la-Moutte, 72, rue de la République, 11, rue du Collège ; Irène Vandewaele, de Tourcoing, rue de la République, 11, rue du Collège ; Noël Baudewyn, 25, rue du Nouveau-Monde ; Chantal Peysard, de Tourcoing, 40, boulevard de Cambrai ; Yvette Casteau, 316, rue du Fontenoy, 9, cour Allard ; Pierre Lecomte, 42, rue de Flandre ; Arlette Gaillet, 19, rue d'Anstouing, 3, cour Millereux.

FLERS

L'ARBRE DE NOËL DU RECUEIL

Le Comité de bienfaisance du Recueil a offert dimanche son arbre de Noël aux enfants du quartier. Ce fut l'occasion d'une charmante fête qui se déroula dans une salle du Château de M. Ternynck mise à la disposition du Comité, que préside M. Antoine Lerouge.

WATTELOSE

Un insoumis. — Trois alcools illégaux, Charles Piliou, du 36^e quartier, rue du domicile rue de la Vigne, a été arrêté par les gendarmes.

Tombeola de la Baillière. — Nous donnons ci-dessous la liste des numéros gagnants.

| | | | | | | | |
|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 1154 | 435 | 133 | 204 | 1188 | 261 | 1431 | 270 |
| 1414 | 193 | 1310 | 107 | 419 | 67 | 399 | 223 |
| 337 | 292 | 400 | 139 | 1048 | 323 | 1241 | 230 |
| 1038 | 1448 | 287 | 462 | 3 | 1037 | 1396 | 1441 |
| 1106 | 281 | 1240 | 462 | 424 | 433 | 1435 | 455 |
| 1117 | 181 | 1487 | 1492 | 1477 | 1418 | | |

CROIX

La Sainte-Cécile à l'Union Chorale et au Cercle Symphonique Croisien

L'Union Chorale et le Cercle Symphonique Croisien ont donné, dimanche, leur troisième audition de Sainte-Cécile, à 11 h. 30, en l'église Saint-Martin. Ils ont interprété, sous la direction de M. Edouard Crève, le « Kyrie » à six voix mixtes, l'« Andante » et le « Rosaire », dont l'exécution fut parfaite. Les solistes assurèrent bien leur partition : M. et Mme P. Boutemy, MM. F. Cuvelier et Depoortre, de l'Union Chorale ; MM. Jean Dhannens, Léon Desreux et A. Crève, du Cercle Symphonique Croisien. Cette audition, en même temps qu'elle souligna les progrès réalisés par ces deux sociétés, mit en valeur l'excellente direction du chef, M. E. Crève, qui dirige le chœur et l'orchestre.

LANNY

UNE RÉUNION DE PROPAGANDE POUR LA DÉFENSE PASSIVE

La Fraternelle des A.G. de Lys-Lannoy-Terlinchamps a organisé, dans la municipalité de Lannoy, avait organisé, dans les salons de l'hôtel de ville, une réunion de propagande pour la défense passive. Celle-ci était présidée par M. A. Plat, maire de Lannoy, qu'accompagnaient MM. Pouchin, maire de Toufflers ; les docteurs Desrousseaux, de Roubaix, et Parmentier, président de la Fraternelle ; le commandant Desreux, chef des groupes de défense municipale de la défense passive ; Gaydet, président de l'U.N.D.A. de Roubaix ; Poissonnier, président de la Croix-Rouge, etc.

HEM

Serrie de l'ébouage. — En raison des fêtes de l'an, ce service sera assuré de la façon suivante : le samedi 30, par le camion de Trois-Baudets, la B.V. Volant et le boulevard Clemenceau ; le jeudi 31 décembre, pour la rue J.-Guesde, la Halle aux légumes, le samedi 1^{er} janvier, pour les rues de la Place, du Calvaire et le hameau du Volainage.

LA MUTUELLE SAINT-PIERRE

La Société de Secours mutuels Saint-Pierre a tenu une assemblée dimanche 11 h. au café Spriet à l'occasion de la présidence de M. Pierre Polleveys, entouré de MM. Henri Duquenois, vice-président ; G. Mesplomb, secrétaire général ; A. Mesplomb, trésorier et des membres de la Commission. Le président a-

nonça que le taux des prestations médicales accordées par la société, était passé de 15 à 20 %. Il insista ensuite sur les avantages octroyés par la Société, notamment au renouvellement partiel du Comité. La réunion se termina par une tombola.

RECEPTION D'ELECTEURS

Le docteur Dupré recevra le 3 janvier à partir de 10 h. à la Mairie, bureau du recensement, les électeurs qui ont demandé des renseignements à lui demander de venir le voir.

Société des Amateurs de la Musique

Cette société des Amateurs de la Musique a tenu une assemblée dimanche 11 h. à la Mairie, bureau du recensement, les électeurs qui ont demandé des renseignements à lui demander de venir le voir.

Société des Amateurs de la Musique

Cette société des Amateurs de la Musique a tenu une assemblée dimanche 11 h. à la Mairie, bureau du recensement, les électeurs qui ont demandé des renseignements à lui demander de venir le voir.

Société des Amateurs de la Musique

Cette société des Amateurs de la Musique a tenu une assemblée dimanche 11 h. à la Mairie, bureau du recensement, les électeurs qui ont demandé des renseignements à lui demander de venir le voir.

Société des Amateurs de la Musique

Cette société des Amateurs de la Musique a tenu une assemblée dimanche 11 h. à la Mairie, bureau du recensement, les électeurs qui ont demandé des renseignements à lui demander de venir le voir.

Société des Amateurs de la Musique

Cette société des Amateurs de la Musique a tenu une assemblée dimanche 11 h. à la Mairie, bureau du recensement, les électeurs qui ont demandé des renseignements à lui demander de venir le voir.

Société des Amateurs de la Musique

Cette société des Amateurs de la Musique a tenu une assemblée dimanche 11 h. à la Mairie, bureau du recensement, les électeurs qui ont demandé des renseignements à lui demander de venir le voir.

Société des Amateurs de la Musique

Cette société des Amateurs de la Musique a tenu une assemblée dimanche 11 h. à la Mairie, bureau du recensement, les électeurs qui ont demandé des renseignements à lui demander de venir le voir.

Société des Amateurs de la Musique

Cette société des Amateurs de la Musique a tenu une assemblée dimanche 11 h. à la Mairie, bureau du recensement, les électeurs qui ont demandé des renseignements à lui demander de venir le voir.

Société des Amateurs de la Musique

Cette société des Amateurs de la Musique a tenu une assemblée dimanche 11 h. à la Mairie, bureau du recensement, les électeurs qui ont demandé des renseignements à lui demander de venir le voir.

Société des Amateurs de la Musique

Cette société des Amateurs de la Musique a tenu une assemblée dimanche 11 h. à la Mairie, bureau du recensement, les électeurs qui ont demandé des renseignements à lui demander de venir le voir.